

CONSEIL MUNICIPAL de PLEUDIHEN SUR RANCE

L'an deux mille TREIZE, le 21 Février, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la Salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Michel VASPART, Maire de la commune.

Etaient présents : Mr Maurice BOIXIERE - Mr Jean-Yves PRIE - Mr Didier JUIN - Mr Bertrand PANGAULT- Mme Joëlle DENOUAL - Mr Jean REUNGOAT- Mr Jean- François HULAUD - Mr Pierre CHOUIN - Mr Patrice ROBIN - Mme Jeanine DUFEIL - Mr Serge AUFFRET - Mr Sébastien GABILLARD - Mme Françoise VAN DIEN - Mme Véronique MEHEUST - Mme Geneviève BONNETE -Mme Tiphaine TARDIF

Absents : - Mr Jean-François LOREE (excusé) - Mr Cyrile REMOND (excusé) - Mme Jeanine ROUXEL (excusée, pouvoir à Mr Jean-Yves PRIE) - Mme Louise BERTEL FERRAND (excusée).

Les Membres étant en nombre pour délibérer, la séance est déclarée ouverte. Le Procès-verbal de la séance du 24 janvier 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents.

COMPTE-RENDU

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Budget Principal et Budget annexe du Lotissement

Après s'être fait présenter les comptes administratifs 2012 par Monsieur Maurice BOIXIERE, Adjoint aux Finances, ainsi que le détail des opérations exécutées au cours de l'année et les pièces justificatives,

Considérant la régularité des opérations,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, DECLARE que les comptes administratifs du Budget Principal et du Budget Annexe du Lotissement n'appellent aucune observation et ARRETE comme suit les opérations de l'année écoulée :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses 1 382 135,12 €

Recettes 1 824 206,83 €

Résultat + 442 071,71 €

Section d'investissement

Dépenses 996 948,70 €

Recettes 777 675,15 €

Résultat - 219 273,55 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE : 222 798,16 €

.../...

AFFECTATION DU RESULTAT : Constatant le résultat de fonctionnement établi à 442 071,71€, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, DECIDE :

- D'affecter au financement de la section d'investissement la somme de 356 201,77 €. Ce montant sera inscrit à l'article 1068 (recette d'investissement) au BP 2013.
- De conserver en section de fonctionnement la somme de : 85 869,94 €

BUDGET ANNEXE du LOTISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses	578,58 €
Recettes	6 418,08 €
Résultat	5 839,50 €

Section d'investissement

Dépenses	6 258,73 €
Recettes	12 800,34 €
Résultat	6 541,61 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE : 6 813,03 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, DIT que le résultat de 5 839,50 € sera repris au compte 002 « Excédents » du budget primitif 2013.

COMPTES DE GESTION 2012

(Budget Principal et Budget annexe du Lotissement)

Après s'être fait présenter les comptes administratifs 2012 par Monsieur Maurice BOIXIERE, Adjoint aux Finances, ainsi que le détail des opérations exécutées au cours de l'année et les pièces justificatives,

- Considérant la régularité des opérations,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, DECLARE que les comptes de gestion 2012 du Budget Principal et du Budget Annexe du lotissement n'appellent aucune observation, ni réserve.

.../...

TRAVAUX

Aménagement rues de Dinan et Bellevue

Monsieur le Maire confirme que s'il n'y a pas de modification majeure sur le projet, le lancement de l'appel d'offres pourrait paraître le 6 Mai 2013, avec remise des plis le 7 juin avant 12 h 00. Les travaux vont débuter en septembre 2013 et s'étaleront sur une période de 3 mois et demi, soit une fin de travaux programmée au 15 décembre 2013. L'Architecte, Monsieur COURCHINOUX a du apporter quelques modifications à la suite du courrier du Conseil Général qui demandait que la largeur des trottoirs soit portée de 70 cms à 1 m 40 ou de positionner ceux-ci au niveau de la rue, ce qui, pour Monsieur le Maire, serait plus dangereux.

Le 15 Mars 2013, à 18 h 30, une réunion publique d'information aura lieu à la salle des fêtes avec les Riverains, les Enseignants, les Représentant des deux écoles, les sapeurs-pompiers, les Celliers. Monsieur COURCHINOUX, l'architecte, animera cette réunion.

Compte rendu de la commission des travaux

Programmation rénovation voirie 2013

Suite à la commission des travaux qui a eu lieu cet après-midi, Monsieur Jean-Yves PRIE, Adjoint aux travaux rappelle qu'à l'ordre du jour, il y avait deux sujets :

Aménagement paysagé de la Ville Guillaume
Programme voirie 2013

La Ville GUILLAUME

Des plantations : fleurs, massifs d'arbustes seront réalisées, de la terre végétale sera rajoutée. Il y a nécessité de poser un puisard au niveau du carrefour, près de la propriété ROBERT. Certains Riverains souhaitent que des fossés soient busés.

TRAVAUX sur VOIES COMMUNALES / Programme de voirie 2013

PRESTATION comprenant pour toutes les routes :

Délimitage des accotements
Réalisation des engravures
Couche d'accrochage
Réalisation des enrobés 0/10 à 120 kg/m²
Mise à la côte

.../...

N°	<u>Dénomination des voies</u>	<u>SURFACE</u> *** (à titre indicatif)
1	Route de Caïns à la ville Abel	1 000 m x 4 m , soit <u>4 000m²</u>
2	Route de La Ville Abel au Pont de Cieux	1 000 m X 3.5 m, soit <u>3 500 m²</u>
3	Route de la Chapelle (chemin de la Longue raie)	200 X 4 m, soit <u>800 m²</u>
4	Route de La Chapelle au haut de Mordreuc	450 m x 4 m, soit <u>1 800 m²</u>
5	Route de la Ville Ger	250 m x 4 m soit <u>1 000 m²</u>
6	Route de Beusoleil vers la Saudrais	400 m x 3,5 m, soit <u>1 200 m²</u>
7	Route du bas de la lande au passage à niveau de la Gare	450 m x 5 m, soit <u>2 250 m²</u>

Le Conseil Municipal à l'unanimité des Membres présents AUTORISE Mr Jean-Yves PRIE à consulter des entreprises pour ces travaux de voiries avant le vote du Budget et effectuer ces rénovations avant les vacances.

AFFAIRES GENERALES

Monsieur le Maire retrace le cheminement des différentes étapes qui ont été réalisées depuis l'annonce de l'éventuelle fermeture d'une classe à l'école publique. Lors de son entretien avec l'Inspecteur d'académie Monsieur LEFORT, Monsieur le Maire lui avait signalé qu'il n'accepterait pas une fermeture de classe surtout après avoir investi 450 000 € de travaux dans cette école. Il précise également qu'à une époque les Enseignants avaient refusé d'inscrire les enfants de deux/trois ans, donc ces élèves sont allés dans le Privé et y restent.

.../...

A ce jour, il y a 111 enfants sur les listes + 8 TPS qui seront inscrits à la rentrée 2013.

Monsieur le Maire confirme que ce sujet a été bien débattu en Conseil d'Ecole. Il a pris contact avec tous ses Collègues ainsi qu'avec le Président de l'AMF, Monsieur REGNAULT.

Monsieur le Maire donne quelques éléments quant au changement du rythme scolaire. A la CODI il y a eu un échange avec tous les Maires du Secteur, tous, sauf un, ne souhaitent pas adopter la réforme pour 2013. Beaucoup de choses sont à voire notamment : la prise en charge des 45 mn, trouver un animateur, voir l'organisation de la cantine puisque nous avons deux services.....

Monsieur le Maire informe que nous devons délibérer avant le 31 Mars pour modification ou non du rythme scolaire pour la rentrée 2013 ou si nous attendons 2014.

QUESTIONS DIVERSES

Compte-rendu de la réunion de chantier

Monsieur Maurice BOIXIERE, Adjoint aux Finances, explique qu'en ce moment les employés de la société SNPR taillent les pierres pour reconstituer le galbe qui était tombé. Dès qu'elles vont être terminées, elles seront hissées à l'aide d'une grue. Il précise également que le délai va certainement être difficile à tenir.

Commission de sécurité Salle des Fêtes

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commission de sécurité, composée des Représentants de la Préfecture, de la Gendarmerie, du Service Départementale d'incendie et de secours, de la DTTM, est passée contrôler la salle des fêtes et à émis un avis défavorable.

Monsieur le Maire exprime son mécontentement sur l'attitude outrancière et excessive des pompiers préventionnistes dans la forme : dire à notre responsable technique que s'il n'obtempère pas, il risque la prison, qu'on n'est pas obligés de passer par SOCOTEC, les artisans peuvent procéder à ces contrôles.

On croule sous les normes : il faut positionner un détecteur dans les combles, la réunion précédente ne l'a jamais signalé et voici 45 ans que la salle des fêtes est construite...

Monsieur le Maire va téléphoner au Colonel du SDIS de St Briec afin de lui communiquer tous ces éléments.

Monsieur le Maire, confirme qu'à l'avenir, aucune commission de sécurité n'aura lieu sans sa présence.

Compte-rendu de la réunion accessibilité

Monsieur Maurice BOIXIERE informe le conseil que l'association ECTI a déjà dressé un diagnostic d'accessibilité des handicapés aux ERP et IOP dans notre commune, il permet de distinguer les travaux à effectuer, certains d'entre eux pourront être effectués par nos Services Techniques. Des essais seront réalisés avec des fauteuils roulants dans

les bâtiments communaux le 6 Mars 2013. La réunion de bilan final se tiendra le 20 mars en présence de la commission d'accessibilité.

PANNEAU D'INFORMATION

Monsieur Maurice BOIXIERE rappelle que lors d'un précédent Conseil, il avait été décidé d'installer dans le centre-bourg un panneau d'information, trois devis nous sont proposés :

ARTICLE	FOURNISSEURS	HORS TAXES	TTC
Panneau d'informations double face H 1200 x L 800 gris anthracite vitrage en plexichoc fermeture par 2 serrures de sécurité avec bandeau titre	VEDIF (34 - FLORENSAC)	1 515,00 €	1 883,70 €
	ISOSING (13 - MIRANAS)	1 580,24 €	1 889,98 €
	QUEGUINER (35 - SAINT MALO)	1 503,50 €	1 798,19 €

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité des membres présents porte son choix sur la Proposition la moins-disante.

Est retenue la Société QUEGUINER de St Malo pour un montant de 1 503,50 € H.T.
Soit un TTC DE 1 798,19 €.

CONTRAT SPORTING SOLS

Monsieur Maurice BOIXIERE informe le Conseil que le contrat signé pour 3 ans arrive à échéance et est renouvelable.

Ce contrat couvre : le changement de pénalty, nettoyage de surface par aspiration, Aération du revêtement, vérification des joints, apport de granulats.

Le montant annuel se chiffre à H.T. 2 535,00 €, TTC 3 031,86 €

Le marché est conclu pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature du présent contrat.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents,
ACCEPTE la proposition d'entretien maintenance du terrain en gazon synthétique
Transmise par la Société SPORTINGSOLS.

Monsieur CHOUIN fait part que le Ministère a « enfin » signé le courrier pour faire les travaux, en ce qui concerne le Sentier Littoral, les propriétaires vont être informés. Depuis 15 jours les travaux sont commencés, notamment l'échelle de meunier et tout ce qui est en bois.

Mr HULAUD demande s'il va falloir prendre une délibération pour le commissariat ?

Monsieur le Maire répond qu'il va falloir se mobiliser, se coordonner, et qu'il faudra prendre une délibération commune.

Séance close à 22 h 40